



**DEMANDE DE DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE
POUR LES ASSOCIATIONS**

Je soussigné(e), Madame ou Monsieur : _____,

**DIRECTION GENERALE
DES SERVICES**

Président(e) de l'Association : _____

**DIRECTION GENERALE
ADJOINTE
ATTRACTIVITE
EVENEMENTIEL
COMMERCE
RELATIONS
INTERNATIONALES**

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Type de manifestation : _____

à la date du : _____ de _____ h _____ à _____ h _____

Tél : 04.97.05.57.80

lieu : _____

RÉF. : JV/MF/HR/GR

06130 GRASSE.

En vue de la délivrance d'un débit de boissons temporaire de III catégorie, Article L.3334-1 du code de la santé publique, je m'engage à faire respecter, lors des manifestations que j'organise, la réglementation en cours concernant la protection des mineurs et la répression de l'ivresse publique.

Je m'engage également à ce qu'un membre de l'Association veille au bon déroulement de la manifestation et conformément à la loi, fasse respecter le bon ordre et l'interdiction de vendre ou d'offrir à titre gratuit, de l'alcool aux mineurs.

Fait à _____ le,

Signature, précédée de la mention
«vu pour acceptation »

Documents à renvoyer par mail à : secretariat.commerce@ville-grasse.fr, accompagnés du formulaire, pour toute demande :

- Statuts de l'association
- Compte rendu de la dernière assemblée générale de l'association
- Assurance de l'association
- Pièce d'identité du /de la Président (e)

Classification des boissons Article L.3321-1 CSP :

I catégorie, non alcooliques : Eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1 et 2 degrés, limonades, sirops, sodas, infusions, lait, café, thé etc...

III catégorie, boissons fermentées non distillées : Vins, Bières, même dites sans alcool, cidre, hydromel, vins doux naturels, crèmes de cassis, jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1, 2 à 3 degrés d'alcool, vin de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne tirant pas plus de 18 degrés d'alcool pur).



Hôtel de ville
BP 12069
06131 GRASSE CEDEX
Tél. 04 97 05 50 00
Fax 04 97 05 50 01

www.grasse.fr